



## Actualités

### Transparence du financement de la vie politique – les recettes budgétisées pour la votation populaire du 9 juin 2024 sont disponibles

Berne, le 10 mai 2024 – Le 9 juin 2024, quatre objets seront soumis à votation. Les recettes estimées peuvent maintenant être consultées dans le [registre électronique](#) du Contrôle fédéral des finances (CDF). Ce dernier publie les chiffres 30 jours avant les votations fédérales.

#### Le montant total des libéralités qui doivent être déclarées s'élève à 10 millions de francs

Les acteurs et actrices politiques ont déclaré 15 campagnes de votation en lien avec les quatre objets auprès du CDF, avec des recettes budgétisées à 10,15 millions de francs au total. Les fonds les plus importants (5,44 millions) sont prévus pour la campagne « Modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité ».

Alors que les partisans et partisanes de cet objet ont déclaré un budget de 4,15 millions de francs, les opposants prévoient 1,3 millions. Les ressources destinées aux objets « Initiative pour un frein aux coûts » et « Initiative d'allègement des primes » sont moins élevées (respectivement 2,84 et 1,81 millions). Le graphique en donne une vue d'ensemble.

Les budgets les plus élevés de toutes les campagnes sont ceux du comité interpartis « 2x NON aux initiatives sur la santé » avec environ 2,06 millions de francs ainsi que la campagne des partisans et partisanes « Alliance pour un approvisionnement en électricité sûr » avec 2,02 millions de francs.

#### economiesuisse avec un don majeur de 2 millions de francs contre les initiatives dans le domaine de la santé

economiesuisse a déclaré le don individuel le plus important. Elle s'oppose aux deux projets de politique de santé avec un total de 2 millions de francs. L'organisation de médecins FMH s'engage avec 0,5 millions de francs contre l'« initiative pour un frein aux coûts ». D'autres montants importants ont été annoncés par les partisans et partisanes de l'objet « Modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité » : l'organisation de protection de l'environnement WWF avec 0,36 millions de francs et les trois entreprises électriques Axpo, Alpiq, BKW ainsi que l'Association des entreprises électriques suisses AES avec respectivement 0,25 millions de francs. De plus, la Fondation Suisse de l'Énergie met 0,97 millions de francs à disposition pour ses campagnes. Contre le projet relatif à l'électricité, l'UDC participe à hauteur de 0,5 millions de francs et la Fondation Franz Weber avec 0,4 millions de francs.

Le CDF publiera une vue d'ensemble des chiffres définitifs relatifs à la votation du 9 juin 2024 ainsi que la liste mise à jour des acteurs et actrices politiques ayant fait l'objet d'un contrôle matériel le 23 août 2024.